

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37

Nb. de représentés : 6

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 42/2107 :

Acquisition de véhicules communaux via la centrale d'achats CADI et reprise d'anciens véhicules

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par M. MINATCHY Mariot), GUIEN Marie Claire (par M. DAMOUR Kichena), PERIANAYAGOM Albert (par M. TAN Willy), MALET Viviane (par M. LORION David), HOARAU Berthe Denise (Mme PAPY Anne Marie), BELLON Stéphen (par Mme AHO NIENNE Sandrine).

ABSENTS :

MM. MOREL Didier, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2025.



Le Maire,

Accusé de réception n° 974-2107-1064-2025-10-22-07 DE
Date de réception : 22/10/2025
Date de réception : 22/10/2025

David LORION

Affaire n°42/2107 : Acquisition de véhicules communaux via la centrale d'achats CADI et reprise d'anciens véhicules.

Garage Municipal - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée qu'une consultation a été lancée pour l'acquisition de véhicules en vue de renouveler le parc automobile de la Ville de Saint-Pierre, et le cas échéant, la reprise d'anciens véhicules communaux.

La collectivité a envoyé une demande en vue d'une consultation pour achat de véhicules à la centrale d'achats CADI.

Cette dernière est composée de SIX (06) LOTS dont les spécifications, la consistance et les quantités sont fixées comme suit :

LOTS N°	DESIGNATION	NOMBRE TOTAL DE VEHICULES TOTAL D'ACHATS	NOMBRE DE VEHICULES A REPRENDRE
1	Citadine essence hybride	2	1
	Citadine électrique	3	3
12	Fourgonnette à motorisation thermique	3	2
13	Fourgonnette à motorisation électrique	8	5
16	Fourgon à motorisation thermique - Double cabine avec rehausse et Ak5	2	0
	Fourgon à motorisation thermique – Double cabine	3	3
4	Fourgon à motorisation électrique – Tôlé L1H2 Police municipale	1	1
10	Ludospace motorisation thermique 5 places Police municipal	2	2

Suite à la consultation lancée par la centrale d'achat CADI, il en résulte que ce sont les offres de JCA, AUTOMOBILES REUNION, CFAO qui ont été retenues sur la base des éléments suivants :

LOT N°	Désignation des prestations	Attributaires des marchés	Montant total pour l'acquisition des véhicules (en TTC)	Montant de la maintenance (contrat de 5 ans) (en TTC)	Montant pour la reprise des véhicules anciens (en TTC)
1	Citadine essence hybride	JCA	40 580.00 €	10 810.00 €	1 500.00 €
	Citadine électrique	AUTOMOBILES REUNION	79 610.00 €	9 900.00 €	5 950.00 €
12	Fourgonnette à motorisation thermique	CFAO	67 624 .62 €	14 760.00 €	200.00 €
13	Fourgonnette à motorisation électrique	AUTOMOBILES REUNION	221 640.00 €	14 760.00 €	10 200.00 €
16	Fourgon à motorisation thermique Double cabine avec réhausse et AK5	CFAO	86 601 .61 €	12 720.00€	Pas de reprise
	Fourgon à motorisation thermique Double cabine	CFAO	114 427.42 €	19 080.00 €	5 500.00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20251022-42-2107-DE
Date de télétransmission : 27/10/2025
Date de réception préfecture : 27/10/2025

4	Fourgon à motorisation électrique Tôle L1H2	CMM	49 102.85 €	3 780.00€	1€
10	Ludospace motorisation thermique 5 places Police municipale	AUTOMOBILES REUNION	76 560.00 €	8 252.00 €	1 900.00 €
TOTAL			581 920.27€	94 062.00 €	25 251.00 €

Les sommes dues en exécution seront imputées sur la ligne budgétaire 020 21828 44.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **DE l'AUTORISER, lui, l'élu délégué, le Directeur général des services ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à SIGNER les marchés précités sur le fondement des conditions qui sont exposées ci-avant et dans la limite des crédits inscrits au budget, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à son exécution (et s'il y a lieu la décision portant résiliation).**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION